Case FRC 3742

ÉTAT

DES Pensions dont les Fermiers des Voitures de la Cour s'étoient chargés envers les veuves de leurs co-intéressés & les anciens Cochers, à la forme de leurs délibérations, qui, sur les représentations de la Compagnie, lors de la conversion de la Ferme en Régie, ont été confirmées par le Ministre des Finances, avec autorisation à continuer le paiement de ces pensions. La décision du Ministre est du 4 Mars 1790, & l'acquittement des pensions a été rendu obligatoire au nouveau Fermier-général des Messageries.

NOMS DES PENSIONNAIRES.	AGE.	Sommes.	OBSERVATIONS.
Mme de Besombes . .	61 ans.	1200 l.	M. de Besombes, mort en 1781. M. de la Chenaye en 1784. L'un & l'autre Fermiers des Voitures de la Cour, avoient éprouvé des pertes considérables dans cette entreprise; morts insolvables, leurs veuves n'ont d'autre ressource pour subsister, que les pensions accordées & continuées par les Compagnies qui ont succédé à leurs maris.
Mme de la Chenaye . .	66 ans.	1200	
De cette part		2400	

Procès-verbal, N°. 692.

M&W 6368 pt. 1

NOMS DES PENSIONNAIRES.	AGE.	Sommes.	OBSERVATIONS.
De l'autre part.		2400 l.	
M. Laurent Gautier . .	66 ans.	400	Sous-Receveur au Bureau de Verſailles depuis 1771, & précédemment employé dans la Régie générale depuis 1758, fut compris, en Octobre 1790, dans la réforme de partie des Employés des Voitures de la Cour, ordonnée par le Miniſtre des Finances; & cependant, par égard pour l'ancienneté de ſes ſervices, & n'ayant pas de quoi vivre ſans ſon emploi qui lui rendoit 1200 l., le Miniſtre, par ſa déciſion du 15 Octobre 1790, a bien voulu lui accorder un traitement annuel de 400 l.
Anciens Cochers.			
Champagne		150	Cocher pendant quinze ans; un accident le mit hors de ſervice. Déciſion du premier Septembre 1776.
Huette.		100	Après ſix ans eut l'épaule caſſée en faiſant ſon ſervice. Déciſion du premier Septembre 1776.
Adam		200	Penſion accordée en 1776, après vingt-cinq ans de ſervice.
Lamiral		250	Penſion accordée en 1778, après vingt-trois ans de ſervice.
Chaſſey		300	Penſion accordée en 1777, après trente-trois ans de ſervice.
Leroy		150	Penſion accordée en 1778, après ſeize ans de ſervice.
De cette part		3950	

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

NOMS DES PENSIONNAIRES.	AGE.	Sommes.	OBSERVATIONS.
Ci-contre		3950 l.	
Chavegrand, dit Silvain	100		Grièvement bleſſé au ſervice de la Compagnie. La penſion lui fut accordée en 1777.
Bance, dit Pierrot.	300		Trente ans de ſervice. Déciſion de la Compagnie, du 6 Juin 1787.
Orléans	200		Vingt-deux ans de ſervice. Déciſion de la Compagnie du 9 Mai 1788.
Ledur	200		Vingt-trois ans de ſervice, infirme. Déciſion du 9 Mai 1788.
Poiſſonnier.	300		Indépendamment de ſon ſervice, comme Cocher pendant dix-huit ans, il s'eſt toujours rendu très-utile à la Compagnie par des ſervices extraordinaires & de confiance. Déciſion du 12 Janvier 1788.
Leſage.	200		Vingt ans de ſervice, infirme. Déciſion du 16 Juin 1787.
Bidault.	200		Vingt-un ans de ſervice. Déciſion du 9 Février 1788.
Legrand, ...	100		Trente-cinq ans de ſervice qu'il continue pour l'avoir préféré à la retraite de 300 l.
Aubert.	100		Trente-cinq ans de ſervice; il a également préféré de le continuer.
TOTAL.		5650 l.	